



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 6 janvier 2023

CM 1016/23
OJ CRP1

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

11 janvier 2023 (11:00)

Format 2 + 2 (+ 1 en salle d'écoute)

Points avec débat (II)

Divers

Programme de travail de la présidence suédoise
Informations communiquées par la présidence

Agriculture et pêche

Session du Conseil "Agriculture et pêche" du 30 janvier 2023: ordre du jour

Divers

Points sans débat (I)**Affaires institutionnelles****Divers**

Participation de tiers à la réunion du Comité de l'Espace européen de la recherche et de l'innovation (CEER/ERAC) du 14 février 2023
Approbation

16257/22
RECH

Participation d'un tiers à la réunion du groupe "Compétitivité et croissance" (Marché intérieur) du 16 janvier 2023
Approbation

16220/22
MI

Participation d'un tiers à la réunion du groupe "Questions alimentaires et agricoles internationales" (FAO) du 17 janvier 2023
Approbation

5048/23
AGRI

Participation de tiers à la réunion du groupe "Animaux et Questions vétérinaires (Chefs des services vétérinaires)" des 25 et 26 janvier 2023
Approbation

5052/23
VETER

Transports

Décisions du Conseil relatives à la signature et à la conclusion d'un protocole (services réguliers) à l'accord relatif au transport international occasionnel de voyageurs par autocar ou par autobus (accord Interbus)
(version en langue irlandaise)
Adoption

☐ 16235/22
11438/20
11441/20
11442/20
TRANS

Pêche

Règlement du Conseil établissant, pour 2023, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union, et établissant, pour 2023 et 2024, de telles possibilités de pêche pour certains stocks de poissons d'eau profonde
Adoption

☐ 5011/23
16267/1/22 REV 1
+ ADD 1 REV 1
+ ADD 2
PECHE
UK

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.